

Agence/Service : _____

Client : _____

Site/Affaire : _____

1 Date Contact : _____

Auditeur : _____

Nom participants : _____



Descriptif du poste de travail

- Etudes (Relevé site)
- Tirage de câble
- Pose de cheminement
- Pose d'appareillage
- Raccordement
- Automatisation
- Essai et mise en service
- Autres : _____



Précurseurs

- Manutention Manuelle
 - Chute de plain-pied
 - Travaux en hauteur
 - Autres : _____
- Descriptif : _____
- _____
- _____



Expertise

Culture Sécurité



Lancement en Opération et Réalisation



EPI



Matériel et Équipement



Qualité



Environnement



Autres :



Actions Immédiates réalisées

- Re-Sensibilisation
 - Sécurisation du poste de travail
 - Alerte
 - Interne
 - Externe
 - Arrêt du chantier (droit de retrait)
 - Autres _____
- _____
- _____



Proposition d'Actions

Actions	Pilote

GUIDE DU CONTACT

 Diffusez **3** feuillets :

 **1** pour **vous**

 **1** à conserver sur **chantier / Site**

 **1** à transmettre à l'**assistante d'agence**
pour envoi au S. QHSE (copie Chef de chantier et Chargé affaires)

Nom participants

Pas obligatoire afin de préserver l'anonymat. Pour l'intérimaire ou le sous-traitant renseignez le nom de l'entreprise ou de l'agence intérimaire.

Descriptif du poste de travail

Cochez la case correspondante.



Précurseurs

Débusquez les précurseurs prioritaires et remplissez systématiquement le champ « Descriptif : ».

Expertise

Vous devez avoir un avis sur la Compétence Technique et Comportementale du personnel. Pour cela, aidez-vous de la grille d'évaluation ci-dessous. Coloriez la bulle en fonction du niveau de maîtrise que vous avez évalué.

Compétences Techniques : Exigences CÔTE et Client	Non connaissance et/ou non-respect	Connaissance ou application partielle	Connaissance et respect Total	Connaissance et application au-delà des exigences
Compétences Comportementales : Attitude et Comportement	A peu ou pas de conscience des risques	Conscience partielle des risques	Conscience des risques Agit sur ordre hiérarchique	Proactif Agit de manière autonome
Niveau de Maîtrise du Champ	Non maîtrise	Manque de maîtrise	Bonne Maîtrise	Très Bonne Maîtrise
				

Qu'est-ce que l'on entend par :

Culture sécurité

- Conscient des risques et sensibilisé,
- Identifie les risques & les parades,
- Applique les consignes & connaît les procédures d'urgence,
- Ne change pas d'attitudes, ne dissimule pas de situations.

Matériel et Equipement : Outils, outillages, équipements de travaux en hauteur, véhicules, engins...

- Utilisation et adéquation,
- Etat et conformité,
- Identification CÔTE.

Qualité

- Connaît et applique les modes opératoires, procédures...,
- Conformité des documents (validation interne, externe,...),
- Pratique l'autocontrôle,
- Enregistre les non-conformités et les modifications
- Qualité du geste opérationnel.

Lancement en Opération et Réalisation

- Présence du Pdp / PPSPS et documents spécifiques : AT, permis feu...
- Présence des Formations, habilitations, autorisations,
- Organisation amont du poste de travail : matériel, balisage, ordre & propreté
- Prise en compte de la co-activité : Bruit, Superposition de poste, ...

EPI

- Port et adéquation des EPI standards & spécifiques,
- EPI Conforme, en bon état et identifiable CÔTE,

Environnement

Respecte les consignes environnementales (Tri des déchets...)

Autres : Radioprotection, Sureté des installations,...

Idem que le paragraphe sur la culture sécurité mais adapté au risque, ou thème évoqué.



Actions Immédiates réalisées

Un manager doit effectuer la levée de tout constat par des actions **Curatives** qui sont à la charge du chantier, agence ou service.

Cocher la case correspondante. Si la situation n'est pas prédéfinie, remplir la case « Autres : ».

Qu'est-ce que l'on entend par :

« **Re- Sensibilisation** » : Rappel immédiat aux participants des consignes, mesures curatives, correctives ou préventives.

« **Alerte** » : C'est une information que l'on remonte. Elle peut être interne (remonté au supérieur hiérarchique, service QHSE, direction) ou externe (coordination sécurité du site / chantier, MOE, MOA...)

« **Sécurisation du poste de travail** » : Balisage de la zone de travail, rangement,...

« **Arrêt de Chantier** » : Lorsqu'une situation expose du personnel à un danger grave et imminent et / ou que cette situation est étendue à l'ensemble du chantier, l'encadrant arrête le chantier : Il exerce le droit de retrait. Tout arrêt impose, immédiatement, l'alerte du chef d'agence & du service QHSE.

« **Autres** » : Mise en conformité d'une PIR par le remplacement d'un patin endommagé par exemple.

Proposition d'Actions

Un manager fait force de proposition en suggérant des actions **Correctives** et **Préventives**. La décision de traitement devra être prise d'un commun accord entre le Chargé d'affaires / Conducteur de travaux, le Chef d'agence / Chef de service, le Chef de chantier avec l'appui si nécessaire de toutes autres personnes concernées (Service QHSE,...). Remplissez les champs correspondants.

Le contact est à destination des Chefs d'équipe, Chefs de chantier, Conducteurs de travaux et Chargés d'affaires. Il a pour vocation de vérifier la connaissance & l'application des consignes mais aussi la culture & le comportement QHSE du personnel. Le contact vérifie un poste de travail occupé par du personnel CÔTE, intérimaire ou sous-traitant.

AIDE METHODOLOGIQUE DU CONTACT

Les étapes 1 et 2 peuvent être inversées

① *Se présenter et informer le salarié du contact* 1 minute



- L'étape peut se faire après échange afin de favoriser le dialogue, la transparence...

② *Observer le poste avec recul* 2 minutes



- **Co-activité** : Les parades sont-elles présentes ?
- **Ordre & propreté**
- **Risques de l'intervention** : Quelles sont les risques principaux (Podium des risques), les parades sont-elles présentes ?
- **Attitudes** : Est-ce que le personnel dissimule une situation, ont-ils changés de comportement
- **Tenues de travail et EPI**
- Chasse aux **précurseurs**

③ *Demander au salarié d'analyser son poste et les parades* (podium des risques) 3 minutes



④ *Faites le bilan* 4 minutes



- Corriger si nécessaire le salarié & présenter vos constats & actions demandées

DUREE GLOBALE : NE PAS DEPASSER 10 MIN